



# GESTION DU FEU ET DE LA VÉGÉTATION

## Parcs nationaux Banff, Yoho et Kootenay

### Brûlages dirigés

#### Questions souvent posées

##### *Pourquoi avoir recours à des brûlages dirigés?*

Bon nombre des écosystèmes des parcs nationaux sont adaptés au feu. Dans de tels écosystèmes, le feu contribue à la santé et à la biodiversité des forêts. Parcs Canada a recours à des brûlages dirigés planifiés avec soin afin de restaurer et de maintenir en toute sécurité cet important processus écologique.

Les brûlages dirigés jouent un rôle important et ont des retombées positives pendant des décennies. Ils permettent, par exemple, de préserver l'habitat des grands mammifères (wapiti, orignal, mouflon, cerf, loup et ours). Ils aident également à contrôler les populations d'insectes comme le dendroctone du pin ponderosa et à atténuer la menace que constituent les feux échappés pour les collectivités et les terres environnantes.

##### *Que signifie exactement l'expression « brûlage dirigé »?*

Un brûlage dirigé est un feu allumé intentionnellement, planifié et géré par des spécialistes, dans le respect de conditions précises et suivant les procédures nécessaires pour obtenir le résultat voulu en toute sécurité.

Avant d'ordonner un brûlage dirigé, les spécialistes du feu de Parcs Canada tiennent compte des conditions météorologiques, du type de végétation, des caractéristiques du terrain et du comportement du feu. Ils établissent les limites du brûlage en se servant d'obstacles naturels, par exemple les falaises et les zones humides, ainsi que d'obstacles artificiels, comme les routes et les coupe-feu

aménagés. Enfin, l'équipe décrit les conditions dans lesquelles le brûlage peut être allumé. Lorsque ces conditions sont réunies, elle passe à l'action.

##### *Comment contrôle-t-on les brûlages dirigés dans les parcs nationaux?*

Les spécialistes des feux se servent de routes, de sentiers et d'obstacles naturels, par exemple les rivières, les falaises, les pentes avalancheuses et les brûlis récents, pour contrôler l'étendue du feu. Pour s'assurer que ce dernier ne se propagera pas hors du secteur visé, il peut arriver qu'on abatte des arbres et qu'on arrache des arbustes pour renforcer les obstacles existants.

Durant un brûlage dirigé, des pompiers sont sur place avec leur équipement pour contenir le feu dans les limites et dans les conditions établies à l'avance. Des hélicoptères survolent les lieux pour surveiller la situation. D'autres appareils et leur équipage sont également en attente au cas où on aurait besoin de leur aide pour contrôler le feu.

##### *Comment contrôle-t-on la fumée?*

Nous ne pouvons pas éliminer toute fumée, mais nous nous efforçons de limiter son incidence. Les spécialistes du feu allument les brûlages dirigés uniquement lorsque les vents dominants soufflent de manière à disperser efficacement la fumée. Suivant la vitesse et la direction du vent et l'efficacité de l'évacuation de la fumée en altitude, il se peut que cette dernière soit présente pendant quelques jours pendant que le feu couve.

Bien qu'il soit possible de contrôler en partie la fumée produite par les brûlages dirigés,

surtout lors de leur allumage, il peut arriver que des changements météorologiques imprévus aient une incidence sur sa dispersion. Cependant, les brûlages permettent de prévenir de gros feux échappés et la fumée qu'ils produisent. Mieux vaut un peu de fumée maintenant que beaucoup de fumée plus tard!

### ***La fumée pose-t-elle des risques pour la santé?***

Le grand public court peu de risques du fait d'une exposition de courte durée à la fumée. Cette dernière peut cependant avoir une incidence sur les gens qui ont des troubles respiratoires, qui devraient consulter leur médecin au besoin. Fermez les portes et les fenêtres pour préserver la qualité de l'air à l'intérieur. Pour obtenir de plus amples renseignements (disponible en anglais seulement) : [www.interiorhealth.ca/health-and-safety.aspx?id=464](http://www.interiorhealth.ca/health-and-safety.aspx?id=464)

Parcs Canada tient une liste de personnes très sensibles à la fumée qui veulent être averties à l'avance des brûlages qui seront effectués dans le secteur de Lake Louise et dans les parcs nationaux Yoho et Kootenay. Composez le 250-347-2207 si vous voulez qu'on y ajoute votre nom.

### ***Les brûlages dérangeront-ils les utilisateurs du parc?***

Durant les brûlages, il se peut que les limites de vitesse soient réduites sur les routes des environs en raison d'une mauvaise visibilité. Des sentiers et des installations pourraient être fermés à court terme pour des raisons de sécurité. La durée des fermetures nécessaires sera réduite au minimum.

### ***Quelle est l'incidence d'un brûlage dirigé sur les animaux sauvages?***

La plupart des brûlages dirigés tuent une proportion relativement faible d'animaux sauvages. Les gros animaux arrivent habituellement à les éviter et les plus petits s'abritent dans des terriers ou dans l'épaisse couverture du tapis forestier. La plupart des animaux qui vivent ici ont évolué en cohabitant avec le feu et ont besoin de ce dernier, qui renouvelle les habitats diversifiés dont ils ont besoin.

### ***Où puis-je obtenir d'autres renseignements sur le programme de brûlages dirigés de Parcs Canada?***

Vous trouverez de l'information sur les brûlages dirigés et sur les autres projets de gestion du feu dans les centres d'accueil des parcs et sur leurs sites Web :

- [www.pc.gc.ca/yoho](http://www.pc.gc.ca/yoho)
- [www.pc.gc.ca/kootenay](http://www.pc.gc.ca/kootenay)
- [www.pc.gc.ca/banff](http://www.pc.gc.ca/banff)

Si vous voulez que votre nom soit ajouté à la liste des personnes à prévenir à l'avance des brûlages dirigés, communiquez avec Grant Neville, agente des communications sur le feu, Parcs Canada, par téléphone au 250-347-2207 ou par courriel à [grant.neville@pc.gc.ca](mailto:grant.neville@pc.gc.ca).

Les journalistes désirant obtenir d'autres renseignements peuvent communiquer avec Omar McDadi, agent des relations publiques et des communications, Parcs Canada, tél: 403-522-1277 ou courriel : [omar.mcdadi@pc.gc.ca](mailto:omar.mcdadi@pc.gc.ca).

***Also available in English***

ASK March 2011